



Le fisc a t-il le droit de m'imposer un redressement suite à

Par **impnogood**, le **06/09/2010** à **14:44**

Bonjour,

Le fisc m'impose un redressement alors qu'il est à l'origine d'une erreur (pré-remplissage) sur ma déclaration. A la lecture de la déclaration il m'était impossible de deviner qu'il y avait erreur en raison d'un texte très peu clair qui ne permettait pas de cocher une autre case. Puis je demander une annulation et comment ?